

## **PLAN DE L'EXPOSE**

### **Le recours aux crédits de trésorerie par les ménages de 60 à 74 ans**

#### **I - LES ENSEIGNEMENTS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENDETTEMENT DES MENAGES (NOVEMBRE 1998)**

- I.1 Le redressement du taux de diffusion de l'endettement des ménages se confirme
- I.2 Le poids des charges de remboursement continue à s'alléger
- I.3 Le recours accru aux crédits de trésorerie pour les ménages de 60 à 74 ans

#### **II - LE RECOURS AUX CREDITS DE TRESORERIE PAR LES MENAGES DE 60 A 74 ANS**

- II.1 Les résultats de l'enquête complémentaire (mai 1999)
- II.2 L'usage des crédits de trésorerie par les 60 à 74 ans
- II.3 L'évolution des pratiques des 60 à 74 ans

Michel Mouillart  
Université de Paris X Nanterre  
*Mai 1999*

**PETIT DEJEUNER DE PRESSE DU 24 JUIN 1999**

Depuis le milieu des années 90, les ménages intensifient leur recours à l'endettement. Ainsi, l'Observatoire de l'Endettement des Ménages (OEM) permet d'établir qu'à la fin de l'année 1998, 50,7 % des ménages étaient endettés : soit à peu près autant qu'à la fin des années 80, mais plus qu'en 1995 puisqu'alors, au plus fort du mouvement de désendettement, 49,1 % des ménages détenaient un crédit.

Le redressement du taux de détention des crédits par les ménages est néanmoins associé à une amélioration sensible de l'appréciation qu'ils portent sur le poids de leurs charges de remboursement. Cela ne signifie pas, bien sûr, que tous les ménages endettés ont ressenti une telle amélioration : notamment parce qu'une proportion assez stable des ménages endettés relève de la catégorie des ménages fragiles que l'enquête complémentaire réalisée en juin 1998 par l'OEM avait permis de clairement identifier.

Mais cela exprime une transformation assez sensible du paysage, qui se confirme au fil des années. C'est en effet un recours plus large aux crédits de trésorerie qui explique l'évolution enregistrée depuis 1995. Et en outre, le relèvement du taux de détention n'est pas uniforme sur l'ensemble des ménages : ce sont notamment les ménages de 60 à 74 ans qui sont à l'origine du mouvement observé. Ces ménages font alors fréquemment appel aux crédits de trésorerie pour financer plus facilement un projet de consommation (les 60 à 69 ans) ou pour prendre en charge des dépenses de la vie courante (les 70 à 74 ans). Pour les uns, c'est sans aucun doute, le résultat d'habitudes de consommation et de dépenses passées qu'autorise leur niveau de vie actuel ; pour les autres, c'est au contraire semble-t-il le poids des difficultés qui motive leur décision.

Afin d'approfondir l'analyse de cette situation nouvelle, l'OEM a choisi de réaliser une enquête complémentaire. Cette enquête qui a été confiée à TMO a été réalisée en mai 1999 auprès d'un échantillon de 30 ménages de 60 à 74 ans, sur la base d'entretiens qualitatifs détaillés en « face à face ». Tous les aspects nécessaires à une bonne intelligibilité des évolutions observées ont été abordés.

L'éclairage qui est porté sur les pratiques d'endettement des 60 à 74 ans confirme la transformation des habitudes et des comportements.

= - =

## I. Les enseignements de l'Observatoire de l'Endettement des Ménages (novembre 1998)

L'analyse de la photographie que propose l'OEM révèle qu'en novembre 1998, 50,7 % des ménages étaient endettés : plus précisément, 18,1 % ne détenaient que des crédits immobiliers, 11,2 % détenaient des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie et 21,4 % ne disposaient que de crédits de trésorerie.

Le paysage s'est en fait transformé depuis dix ans. Et surtout, les évolutions qui sont intervenues depuis le milieu des années 90 ont nettement intégré les modifications des pratiques et des habitudes d'endettement.

Ainsi, alors que le relèvement du taux de détention des crédits par les ménages s'explique pour l'essentiel par l'usage plus large qui est fait des crédits de trésorerie, ce sont surtout les ménages de 60 à 74 ans qui sont à l'origine de l'évolution.

### I.1 Le redressement du taux de diffusion de l'endettement des ménages se confirme

Le rôle et la place des crédits de trésorerie se sont sensiblement accru depuis dix ans. Sans cela, le mouvement de désendettement des ménages se serait poursuivi.

- ◆ Durant la première moitié des années 90, les ménages avaient sensiblement réduit leur recours à l'endettement : ils étaient 52,8 % à être endettés en 1989, ils n'étaient plus que 49,1 % dans cette situation en 1995.

Mais depuis trois ans, la tendance s'est inversée et en novembre 1998, 50,7 % des ménages étaient endettés (*tableau 1*). Le paysage qui s'est dessiné n'est cependant plus le même qu'à la fin des années 80 :

- au début des années 90, les ménages étaient surtout endettés au titre de l'immobilier : 65 % des ménages endettés détenaient en effet au moins un crédit immobilier et 55 % au moins un crédit de trésorerie ;
  - en novembre 1998, 65 % des ménages endettés détenaient au moins un crédit de trésorerie et 55 % au moins un crédit immobilier.
- ◆ Depuis le milieu des années 90, la proportion des ménages qui fait appel aux crédits de trésorerie s'est en effet relevée de façon marquée, pour retrouver le niveau observé à la fin des années 80.

Traditionnellement, suivant la place du ménage dans son cycle de vie et/ou la nature de ses préférences inter temporelles, les crédits de trésorerie remplissent deux fonctions principales :

- une partie des ménages s'endettent à court terme pour mieux ou plus rapidement réaliser un projet (voyage, remplacement de la voiture, équipement du logement ...). Ces ménages rencontrent habituellement peu de difficultés avec leur endettement, même si parfois certains connaissent des

taux d'effort a priori élevés (c'est le cas des jeunes, célibataires, locataires en milieu urbain) ;

- d'autres qui accèdent ou ont accédé récemment à la propriété font appel à ces crédits pour accompagner la réalisation de leur projet immobilier : équipement du logement bien sûr, mais aussi acquisition ou remplacement d'une voiture devenue nécessaire du fait de leur délocalisation résidentielle ...

Les crédits de trésorerie se conçoivent alors pour le ménage dans le cadre d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs. Et sauf erreurs d'anticipation ou accidents de la vie, cet usage ne devrait pas conduire le ménage hors des limites du tolérable ou du supportable si on raisonne en terme de taux d'effort.

Certains ménages sont cependant contraints à l'usage des crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances de leurs revenus courants. Ils font alors, en outre, fréquemment appel au découvert bancaire. Ils ne contrôlent plus ni le niveau de leur endettement, ni le poids des charges qu'il entraîne.

Cette dernière fonction des crédits de trésorerie, dont l'importance s'est accrue dans la seconde moitié des années 90, a été précisée par l'enquête complémentaire réalisée par l'OEM en juin 1998.

- ◆ Mais la transformation dans le poids relatif des crédits de trésorerie et des crédits immobiliers ne vient pas, en fait d'une moindre appétence des ménages pour les seconds.

La reprise des marchés immobiliers est en effet notable, portée par des incitations publiques puissantes et aussi par un environnement spécifique (taux d'intérêt et prix de l'immobilier, particulièrement attractifs) et général (amélioration du pouvoir d'achat des ménages et de leurs anticipations) propice à la réalisation des projets : à cet égard, d'ailleurs, ces évolutions ont aussi bénéficié au marché des crédits de trésorerie.

La production de crédits immobiliers a donc fortement remonté depuis le milieu des années 90 (*graphique 1*). Et cependant, le taux de détention de ces crédits a continué à fléchir. Plusieurs raisons expliquent cela :

- en moyenne, 80 % des crédits immobiliers distribués chaque année financent l'accession à la propriété : 50 % dans l'ancien et 30 % dans le neuf. Toute modification importante dans le volume de la production entraîne des conséquences qui s'impriment lentement sur l'encours, mais durablement pendant de nombreuses années. Or, la structure par générations de la dette a été assez sensiblement chahutée depuis une vingtaine d'années : expansion des flux de l'accession jusqu'au début des années 80 ; puis contraction des flux jusqu'au milieu des années 80 ; reprise dans la seconde moitié des années 80 ; nouvelle récession dans la première moitié des années 90 ; reprise dans la seconde moitié des années 90, et l'impact de ces évolutions a été

renforcé par la modification de la répartition de cette production : développement de la part de l'ancien à durées plus courtes, disparition des produits aidés à la pierre à durées longues ... ;

- la baisse des taux d'intérêt est propice à un amortissement plus rapide de la dette immobilière. D'autant que sous l'effet d'une plus grande instabilité des itinéraires professionnels, familiaux et résidentiels, les ménages sont incités, d'eux-mêmes ou sur les conseils des établissements distributeurs, à raccourcir les durées de leurs emprunts ;
- enfin, la renégociation des crédits immobiliers a contribué à l'accélération du rythme d'amortissement de la dette : en général, en effet, les ménages qui renégocient ou rééchelonnent et réaménagent leurs emprunts opèrent soit par un allègement de la charge de la dette (c'est le cas le plus répandu chez les accédants dans le neuf), soit par une réduction de la durée restante (c'est plus fréquemment le cas chez les accédants dans l'ancien). Donc au total, l'amortissement de l'encours se réalise plus rapidement : d'autant que durant les cinq dernières années, on estime que de l'ordre de 300 milliards de F d'encours ont été concernés (hors remboursements anticipés habituels), soit à peu près 20 % de la dette immobilière totale des ménages.

### *1.2 Et le poids des charges de remboursement continue à s'alléger*

En dépit du mouvement général du désendettement qui s'est observé jusqu'en 1995, ce n'est que récemment que les ménages ont estimé que le poids de leurs charges de remboursement commençait à s'alléger.

- ◆ Et pourtant, le mouvement de désendettement s'est accompagné d'une déformation de la structure des ménages endettés qui aurait dû renforcer le sentiment d'un allègement des charges :
  - la proportion des couples mariés s'est contractée au bénéfice des couples non mariés et aussi des célibataires et des divorcés, plus fréquemment consommateurs de crédits de trésorerie ;
  - celle des ménages sans enfant a crû et l'âge moyen des ménages endettés s'est sensiblement élevé ;
  - le recul des PCS les moins qualifiés (ouvrier, employé) s'est observé au bénéfice des PCS a priori plus à l'aise avec le crédit (profession libérale, cadre supérieur, retraité).

A partir du milieu des années 90, les ménages endettés paraissent donc plus aisés qu'à la fin des années 80 ; en outre, ils ont fréquemment moins d'enfants, ils ont vieilli et leur endettement s'est allégé.

- ◆ Néanmoins, le poids des charges de remboursement ne s'est réduit que récemment (*tableau 2*). Mais il a maintenant retrouvé un niveau comparable à celui qui s'observait à la fin des années 80.

L'évolution de la situation financière des ménages endettés est en partie à l'origine de cette évolution :

- au début des années 90, cette situation s'était détériorée avec le déclenchement de la crise ;
  - l'embellie de l'année 94 n'a pas été suffisante pour enrayer le mouvement, d'autant que la rechute constatée en 1995 et qui s'est poursuivie en 1996 a fortement dégradé le paysage (en novembre 1996, 43,0 % des ménages estimaient encore que leur situation financière s'était dégradée, soit à peu près autant qu'en 1993) ;
  - compte tenu de l'évolution de la situation financière des ménages endettés, l'allègement de l'endettement ne pouvait donc pas s'accompagner d'une amélioration de l'appréciation portée sur le poids des charges de remboursement ;
  - ce n'est qu'à partir de 1997 que les ménages estiment que leur situation financière ne se détériore plus et même qu'elle s'améliore. Il est vrai que depuis cette date, les ménages bénéficient en outre de la décrue rapide des taux d'intérêt et donc d'un abaissement sensible du niveau moyen de leurs annuités de remboursement.
- ◆ Et en outre, l'allègement n'a pas bénéficié à tous les ménages comme la persistance d'une sous population de ménages fragiles le confirme.

Les évolutions observées sur la sous population des ménages fragiles (4,3 % des ménages en novembre 1997 et plus précisément 7,5 % des ménages endettés et 1,1% des ménages non endettés ; et 3,9 % des ménages en novembre 1998 dont respectivement 6,6 % et 1,1 %) expriment en fait la plus grande sensibilité des ménages qui font appel aux crédits de trésorerie (et au découvert bancaire) pour faire face à des situations que l'insuffisance des revenus courants ne leur permettrait pas de traiter sinon (comme l'enquête complémentaire réalisée par l'OEM en juin 1998 l'avait clairement illustré).

Le relèvement du taux de détention des crédits de trésorerie observé à partir de 1995 intervient donc dans un contexte de plus grandes difficultés pour une partie des ménages.

Mais il s'inscrit aussi dans un contexte nouveau, celui de l'émergence d'une nouvelle catégorie de ménages endettés.

### *1.3 Un recours accru aux crédits de trésorerie pour les ménages de 60 à 74 ans*

Le redressement du taux de détention des crédits de trésorerie n'a pas concerné toutes les catégories de ménages dans des proportions identiques. Les ménages de 60 à

74 ans font, notamment, partie de ceux qui ont accru leur recours à cette forme d'endettement dans des proportions significatives.

- ◆ En effet, et pour se limiter à l'usage des crédits de trésorerie sans crédit immobilier dont la progression explique l'évolution du taux de détention des crédits par les ménages, l'OEM permet de constater qu'entre novembre 1995 et novembre 1998, la dimension de l'âge du chef de ménage a été discriminante (*tableau 3*), bien au-delà de toutes les autres caractéristiques socio démographiques habituelles :
  - la proportion des jeunes ménages de 34 ans et moins (31,5 % des ménages endettés au seul titre des crédits de trésorerie en novembre 1998) s'est sensiblement réduite : - 8,7 points en trois ans ;
  - celle des ménages de 35 à 44 ans (respectivement 22,2 %) n'a connu qu'un faible fléchissement : - 2,0 points en trois ans ;
  - celle des ménages de 45 à 60 ans (respectivement 22,3 %) a progressé à un rythme soutenu : + 4,6 points en trois ans ;
  - et celle des ménages de 60 ans et plus (respectivement 24,0 %) a augmenté encore plus vite : + 6,1 points en trois ans.
- ◆ Ainsi, pour se limiter aux seuls ménages de 60 à 74 ans, on peut remarquer que la détention des crédits de trésorerie a progressé plus vite que pour toutes les autres catégories de ménage.

Cela constitue une évolution tout à fait remarquable puisqu'habituellement, suivant les enseignements de la théorie économique du cycle de vie, on estime que le recours à l'endettement doit fléchir avec l'avancée dans l'âge.

L'examen de la photographie détaillée de ces ménages (*tableau 4*) est intéressant à cet égard. L'usage des crédits de trésorerie reste en effet significativement élevé parmi les ménages jusqu'à 69 ans. Le désendettement régulier qui se réalise lorsque l'âge avance vient alors de l'amortissement de la dette immobilière. Entre 70 et 74 ans, en revanche, toutes les formes d'utilisation du crédit (et du découvert bancaire) régressent rapidement.

Le recours aux crédits de trésorerie parmi les 60 à 69 ans permet de financer l'équipement de la maison ou le remplacement d'un véhicule automobile. Ces ménages sont alors moins fréquemment endettés à ces titres que l'ensemble des ménages. En revanche, ils financent par endettement, plus souvent que les autres, des dépenses de loisir. Mais ils ne sont pas moins nombreux à recourir aux crédits de trésorerie pour faire face à leurs dépenses de consommation courante ou à des factures exceptionnelles.

Les ménages de 70 à 74 ans qui restent endettés le sont principalement au titre des crédits de trésorerie. Ils financent ainsi des dépenses de consommation

courante ou des factures exceptionnelles. Mais ils sont toujours nombreux à réaliser de la sorte des projets d'équipement.

- ◆ Dans l'ensemble, les ménages de 60 à 74 ans et endettés sont proportionnellement plus nombreux que les autres ménages à estimer que le poids des charges de remboursement de leurs emprunts est supportable ou très supportable (respectivement 66,2 % et 57,8 %). Et au contraire, proportionnellement moins nombreux à considérer que c'est difficile et que les dettes sont nécessaires (respectivement 7,7 % et 12,3 %).

Pour une part importante de ces ménages de 60 à 74 ans, l'usage des crédits de trésorerie semble donc bien associé au financement de la réalisation de projets de consommation, pour eux-mêmes ou pour d'autres (enfants ou petits-enfants, par exemple).

Mais une partie des ménages de 60 à 74 ans fait aussi appel aux crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances des revenus courants et prendre en charge des dépenses de la vie. Cela semble une situation plus répandue chez les ménages de 70 à 74 ans :

- il est vrai que 56,6 % d'entre eux estiment avoir connu une dégradation récente de leur situation financière ;
- ainsi, même s'ils sont fréquemment moins endettés que les autres ménages, ils sont surtout endettés différemment : proportionnellement moins souvent pour financer des projets de consommation, mais plus souvent pour faire face à leur consommation courante.

Une différence semble ainsi s'établir entre les 60 à 69 ans et les 70 à 74 ans :

- d'ailleurs, entre novembre 1997 et novembre 1998 par exemple, alors que la proportion des ménages qui estiment que c'est difficile et que les dettes sont nécessaires est restée à peu près stable chez les premiers (respectivement 7,2 % et 7,9 %), elle a sensiblement progressé chez les seconds (respectivement 4,2 % et 7,3 %) ;
- et dans le même temps, la proportion de ceux qui estiment que leur situation financière s'est dégradée a diminué chez les premiers (respectivement 43,7 % et 39,0 %), mais elle s'est élevée chez les seconds (respectivement 51,3 % et 56,6 %).

## **II. Le recours aux crédits de trésorerie par les ménages de 60 à 74 ans**

Afin de mieux comprendre les raisons qui poussent les ménages dont le chef de famille est âgé de 60 à 74 ans à recourir aux crédits de trésorerie et celles qui les ont conduit à en



intensifier l'usage durant les dernières années, une enquête complémentaire a été réalisée par TMO.

A priori, en effet, la théorie économique et les études sociologiques habituelles laisseraient plutôt attendre, chez ces ménages, un fléchissement plus sensible du taux de détention de cette forme de crédit. L'OEM a permis de montrer qu'il n'en était rien. L'enquête complémentaire confirme que ces ménages expriment bien une appétence pour ces crédits, pour plusieurs raisons :

- ces ménages ont encore des projets : on trouve ici l'expression de l'allongement de l'espérance de vie, de la situation générale des retraités dont les revenus permettent de maintenir un standard de vie conforme à celui qu'ils avaient connu par le passé ;
- leur situation familiale ou professionnelle s'est récemment transformée : des comportements de consommation contrariés par le passé peuvent donc maintenant être réalisés, d'autant que la situation de retraité est souvent vécue comme plus sécurisante que celle de salarié exposé au risque de chômage ;
- une proportion d'entre eux, à peu près comparable à celle qui s'observe sur l'ensemble de la population, connaît des difficultés financières : l'usage des crédits de trésorerie constitue alors une réponse à ces difficultés.

Le constat est donc bien celui d'une bonne rationalité de la part de ces ménages, même si parfois le modèle comportemental standard peut sembler mal adapté. Et d'ailleurs, les raisons de l'intensification du recours aux crédits de trésorerie que l'enquête complémentaire met en lumière confirme maintenant l'existence d'une nouvelle sous population de ménages endettés : le maintien des habitudes de consommation, l'émergence de nouveaux besoins, le développement des solidarités familiales, la banalisation culturelle du recours au crédit, la transformation et l'adaptation des pratiques des établissements distributeurs ... sont à l'origine de cela.

C'est donc bien une nouvelle génération de ménages endettés, semble-t-il, qui est apparue durant les années 90.

### *II.1 Les résultats de l'enquête complémentaire de mai 1999*

L'enquête réalisée par TMO s'est efforcée d'éclairer les transformations des habitudes et des comportements à l'égard des crédits de trésorerie, chez une sous-population qui n'est pas fréquemment étudiée de ce point de vue. Le choix d'une enquête qualitative en « face à face » auprès d'un petit échantillon a donc été fait : il permet de mieux rentrer dans le détail de la connaissance, d'autant que sur le fond, les principales conclusions dégagées par l'OEM ayant été validées par l'enquête complémentaire, des entretiens conduits par des enquêteurs spécialisés semblaient parfaitement indiqués.

- ◆ Deux objectifs principaux ont été assignés à l'enquête complémentaire : comprendre les raisons qui poussent les ménages de 60 à 74 ans à recourir aux crédits de trésorerie et celles qui expliquent l'accentuation récente du recours à ce type de crédit.

Un guide d'entretien détaillé a donc été élaboré en ce sens. Il permet :

- de comprendre les raisons de l'usage : en identifiant et en analysant les motivations des ménages concernés ; puis en précisant la destination des crédits utilisés et en expliquant les motifs qui sont ceux des ménages lorsqu'ils choisissent tel type de crédit plutôt que tel autre ; en examinant enfin les différents arbitrages auxquels le ménage procède avant de décider de s'endetter à court terme ;
  - d'identifier les raisons de l'accentuation récente : en repérant et en analysant les causes qui en sont à l'origine, et en cherchant à établir si ce phénomène est vraiment nouveau ou s'il s'agit plutôt du renforcement d'une tendance antérieure.
- ◆ L'enquête complémentaire a alors été réalisée entre le 20 mai et le 4 juin 1999 auprès d'un échantillon de 30 ménages. Les enquêtes qualitatives ont été précédées d'une prise de contact téléphonique par les enquêteurs, afin de préciser l'objet de la démarche : les entretiens qui ont suivi ont alors été d'une durée de 1 heure à 1 heure 30.

L'échantillon constitué, bien que non représentatif au sens statistique du terme de la sous-population des 60 à 74 ans utilisant des crédits de trésorerie, se répartit néanmoins suivant une structure comparable à celle de l'OEM à de nombreux égards (*tableau 5*). La seule différence notable concerne la répartition géographique des ménages concernés : par choix de méthode et compte tenu de la taille de l'échantillon analysé, puisque la diffusion des crédits de trésorerie s'observe surtout en zone urbaine, les ménages de l'enquête complémentaire résident tous hors zone rurale. Néanmoins, à champ géographique comparable, les deux enquêtes sont largement comparables.

## II.2 L'usage des crédits de trésorerie par les 60 à 74 ans

L'analyse des entretiens réalisés confirme que l'usage des crédits de trésorerie par les 60 à 74 ans ne peut s'envisager de façon globale : des groupes de ménages spécifiques doivent être distingués, chacun pouvant s'identifier par des caractéristiques socio-démographiques propres, mais exprimant aussi des motivations qui illustrent nettement la grande rationalité des ménages concernés.

- ◆ Pour la plupart des ménages interviewés, le recours aux crédits de trésorerie est évidemment porteur d'ambivalence :
  - il permet la satisfaction des désirs et la réalisation des projets, même ceux refoulés depuis longtemps ;
  - mais il est fréquemment associé à un sentiment de culpabilité par son bénéficiaire autant parce que celui-ci redoute les effets négatifs de son abus, que parce qu'il considère bien souvent qu'il transgresse aussi un interdit.

Mais au-delà, l'analyse des différentes dimensions du recours aux crédits de trésorerie abordées dans l'enquête complémentaire permet d'établir une typologie des attitudes et des comportements des ménages concernés. Quatre profils dominants peuvent ainsi être identifiés :

- les décomplexés (9 ménages enquêtés) ;
- les suiveurs (11 ménages enquêtés) ;
- les minimalistes (7 ménages enquêtés) ;
- et les accidentés (3 ménages enquêtés).

Pour chacun des profils, on rencontre aussi bien des endettés de longue date, des nouveaux endettés ou encore, des endettés intermittents. Néanmoins, certaines spécificités peuvent se déceler dans le profil socio-démographique de ces ménages (*tableau 6*) :

- **les décomplexés** sont, à tous égards, dans la moyenne ;
- **les suiveurs** en revanche sont plutôt d'un âge compris entre 65 et 69 ans, mais sans que les autres caractéristiques ne les distinguent des précédents ;
- **les minimalistes** sont quant à eux d'un âge avancé (70 à 74 ans) et provinciaux ;
- alors que **les accidentés** sont plus jeunes (60 à 64 ans), parisiens et de condition plus modestes.

◆ Une analyse détaillée des interviews révèle alors des motifs de recours aux crédits de trésorerie assez nettement typés :

- **les décomplexés** : pour la plupart, des femmes seules et des veuves ayant fondamentalement modifié leur comportement (lorsque, par exemple, elles ont commencé à percevoir la pension de reversion de leur conjoint). Pour ces ménages, le recours aux crédits de trésorerie est logique et normal : soit parce que le niveau actuel des taux ne justifie en rien la privation, soit parce que toutes les garanties ont été prises au cas où une défaillance surviendrait (les crédits sont assortis d'assurances), soit enfin parce que les crédits de trésorerie remplissent une fonction sociale. Le crédit constitue donc un moyen de vivre plus confortablement, de ne pas se priver (comme cela a souvent été le cas auparavant) : d'autant qu'en général l'épargne est inexistante ou insuffisante et que s'endetter est alors perçu comme la meilleure des décisions ;
- **les suiveurs** : leur décision semble avoir été mûrie et elle est contrôlée, maîtrisée d'après eux. Il n'y a donc pas de raison de se culpabiliser d'autant que l'usage des crédits de trésorerie est suffisamment banalisé d'après eux et qu'ils le savent, tout comme ils disent (bien) connaître les taux. L'usage du crédit peut donc être dé-diabolisé ... si comme c'est le cas pour eux, la

rigueur de la gestion permet d'en tirer tous les avantages sans les inconvénients ;

- **les minimalistes** : ce sont bien souvent des ménages rigoureux et prudents (leur profil socio démographique n'est guère en contradiction avec cela), voire même des ménages qui sont capables d'exprimer une certaine réticence morale à l'égard (de l'abus) du crédit. Et si besoin est, ils sauront différencier l'usage du crédit (le financement d'un projet d'équipement durable) et le recours aux facilités de paiement (la prise en charge des dépenses de consommation) ;
  - **les accidentés** : plus fréquemment modestes, ils ressemblent en tout point de vue à ceux que l'enquête complémentaire de juin 1998 avait identifiés en tant que ménages fragiles.
- ◆ Il est alors évident que tous ne mobilisent pas les crédits de trésorerie dans les mêmes conditions et pour le même objectif :
- **les décomplexés et les suiveurs** financent ainsi aussi bien des dépenses de consommation, des dépenses d'équipement ménager, des achats d'automobile ou des travaux que des dépenses pour lesquelles leurs enfants ne peuvent s'endetter compte tenu de leur situation professionnelle ou familiale. Mais alors que les premiers feront feu de tous bois (plusieurs crédits, plusieurs organismes, du revolving, de la carte et du crédit classique), les seconds seront plus mesurés : un crédit après l'autre, pour des achats ponctuels et des montants modérés, et souvent dûment conseillés ;
  - **les minimalistes** se limitent quant à eux au financement de leurs investissements (automobile, travaux). Ils consomment donc du crédit classique, généralement affecté en s'efforçant de limiter au maximum la durée des emprunts ;
  - alors que **les accidentés** cherchent aussi à faire face à leurs dépenses de consommation courante, par du revolving principalement.

### *II.3 L'évolution des pratiques des 60 à 74 ans*

Le constat d'un usage plus intensif des crédits de trésorerie est partagé par une majorité de ménages. Il recoupe en revanche des cas de figure très différents entre ceux qui conservent des habitudes anciennes, ceux qui en ont accentué l'usage, ceux qui sont nouvellement endettés et ceux enfin qui pratiquent les crédits de trésorerie par intermittence.

- ◆ Dans leur ensemble, les ménages de 60 à 74 ans interrogés ont inscrit la réflexion sur leurs pratiques dans le mouvement et dans la durée. Ils ne considèrent pas que leur situation actuelle à l'égard du crédit soit comparable à celle qu'ils connaissaient (dont ils se souviennent) il y a 20 ans ou plus. Ils ont changé, leur perception du monde s'est transformée et ils ne perçoivent plus l'offre comme par le passé : la distribution des crédits de trésorerie s'est élargie, la multiplication

des émetteurs et des propositions a accompagné le mouvement ; la pression de communication et d'un nombre de sollicitations élevés ... En résumé, c'est l'idée de la banalisation (et donc un peu de la déculpabilisation) qui prévaut et toutes les formes de recours aux crédits de trésorerie ont été concernées par cela, même si le crédit revolving semble, pour tous, le plus révélateur de ces tendances.

Les crédits de trésorerie sont donc devenus plus universels, plus faciles, plus rapides, plus souples ... La baisse des taux d'intérêt qui est intervenue durant les années 90 est alors perçue comme un facteur incitatif important, d'autant qu'elle en a déculpabilisé beaucoup :

- mais bien sûr, la sensibilité des ménages à ce mouvement des taux n'est pas identique pour tous ;
  - **les suiveurs**, par exemple, sont nombreux à estimer que l'argument de l'arbitrage est essentiel : la baisse des taux devient suffisante pour justifier le recours aux crédits de trésorerie afin de conserver ses produits de placement à long terme et à échéances fixes ;
  - alors que pour **les minimalistes**, et cela est logique, la baisse des taux n'a qu'une influence limitée sur le comportement : l'idée de cherté du crédit est essentielle pour eux et leur raisonnement privilégie plutôt la référence au niveau des mensualités et à la durée des emprunts.
- ◆ L'intensification de l'usage des crédits de trésorerie accompagne, bien sûr, le changement de la situation de ces ménages :
- un changement de niveau des revenus disponibles, tant à la baisse (le crédit sert à desserrer la contrainte de budget) qu'à la hausse (le crédit facilite la réalisation de projets jusqu'alors inaccessibles) et à cet égard le crédit de trésorerie remplit bien la fonction qu'on attend de lui ;
  - un changement familial (divorce, ...) ou environnemental (chômage des enfants ...).

Mais elle révèle aussi une évolution de la rationalité de ces ménages qui montre bien que l'usage n'est pas sans logique, désordonné, sans motif :

- lors du passage à la retraite, une partie des ménages estiment qu'ils ont gagné en sécurité (que leurs revenus aient augmenté ou diminué, d'ailleurs) par rapport à la situation qu'ils connaissaient durant leur vie professionnelle. Ils peuvent donc bien commencer à nourrir des projets, ce qui leur paraissait hors de portée auparavant ;
- les solidarités familiales se précisent et se renforcent chez les ménages qui présentent les garanties nécessaires pour s'endetter à la place d'enfants qui ne pourront le faire eux mêmes (revenus insuffisants, difficultés familiales ...). Même **les minimalistes** « craquent » lorsqu'il s'agit de s'endetter pour leurs enfants.

- ◆ A l'avenir, les ménages vont adapter leurs comportements à l'égard des crédits de trésorerie de façon différenciée, selon le profil typologique qui est le leur :
  - **Les décomplexés** n'envisagent pas de modifier leur comportement actuel. Ils souhaiteraient pouvoir maintenir leur recours au crédit, même s'ils ont conscience que l'avancée dans l'âge pourrait influencer sur leur comportement ;
  - **Les suiveurs** aussi souhaiteraient poursuivre leur pratique actuelle. Mais une incertitude s'exprime chez eux, autant parce que l'avancée dans l'âge leur semble susceptible de rendre plus difficile l'accès au crédit que parce qu'ils estiment que leurs projets et leurs besoins devraient évoluer ;
  - **Les minimalistes** sont cohérents avec eux-mêmes : compte tenu de leur âge, notamment, le recours au crédit restera circonstancié ;
  - **Quant aux accidentés**, et cela est parfaitement logique (et illustre leur rationalité), ils éprouvent trop de difficultés à se projeter dans l'avenir pour se prononcer.

---

Traditionnellement, on estimait que l'avancée dans l'âge était associée à la stabilisation puis au recul des aspirations et des besoins de consommation. Le recours aux crédits de trésorerie devrait donc s'affaiblir pour les ménages de 60 à 74 ans.

La banalisation de l'image du crédit et les évolutions sociologiques qui se sont renforcées depuis le début des années 90 (maintien des habitudes de consommation, précarité accrue des enfants, accroissement du sentiment de sécurité lors du passage à la retraite ...) ont cependant bouleversé cette tendance.

Les ménages de 60 à 74 ans sont aussi devenus des consommateurs de crédits de trésorerie comme les autres. Et même, comme ils semblent pour une partie d'entre eux avoir cherché à réaliser des anciens projets, ils ont largement contribué au relèvement rapide du taux de diffusion des crédits de trésorerie observé depuis le milieu des années 90.

= - =

**Tableau 1 : La diffusion de l'endettement parmi les ménages**

	En nombre de chaque année									
Taux de détention des crédits par les ménages (en %)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>Ensemble des ménages endettés</b>	52.8	50.9	51.6	50.9	50.3	50.0	49.1	49.8	50.2	50.7
<b>Dont ménages ne détenant ...</b>										
• ...que des crédits immobiliers	20.7	22.6	21.0	21.6	21.1	21.0	21.8	20.8	18.4	18.1
• ...des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie	12.9	11.1	11.5	11.2	11.4	11.1	10.1	11.0	11.4	11.2
• ...que des crédits de trésorerie	19.2	17.2	19.1	18.1	17.8	17.9	17.2	18.0	20.4	21.4
<i>Dont ménages accédant à la propriété</i>	24.3	24.4	24.3	24.2	24.5	24.1	24.2	23.5	23.3	22.7
<b>FREQUENCE D'UTILISATION DU DECOUVERT BANCAIRE</b>	22.0	22.6	23.1	22.3	21.5	21.7	20.4	22.3	23.2	22.7

Observatoire de l'Endettement des Ménages

**Tableau 2 : Les appréciations sur le poids des charges de remboursement et sur la situation financière passée**

	En nombre de chaque année									
En % de l'ensemble des ménages endettés	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<i>Poids des charges de remboursement</i>										
• supportable ou très supportable	57.9	55.4	55.1	54.2	54.3	56.3	51.4	54.2	55.9	57.7
• élevé mais supportable ou trop élevé	38.8	41.0	40.7	41.3	40.8	38.8	43.6	41.6	39.1	38.4
• beaucoup trop élevé	3.3	3.6	4.2	4.5	4.9	4.7	5.0	4.2	5.0	3.9
<i>La situation financière s'est récemment ...</i>										
• améliorée	20.2	18.7	15.8	15.2	12.5	13.8	13.2	12.6	14.2	14.5
• stabilisée	49.7	49.7	49.0	46.5	42.8	50.0	47.2	44.4	49.7	51.8
• dégradée	30.1	31.6	35.2	38.3	44.7	36.2	39.6	43.0	36.1	33.7

Observatoire de l'Endettement des Ménages

**Tableau 3 : La détention des crédits par les ménages de 60 à 74 ans**

Taux de détention des crédits par les ménages (en %)	En novembre de chaque année									
	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<i>Ensemble des ménages endettés de 60 à 74 ans ...</i>	23.9	23.3	25.4	25.5	25.9	27.2	27.0	26.5	28.0	28.9
• ... que des crédits immobiliers	11.4	12.5	11.4	11.3	11.3	11.0	12.3	10.6	8.9	8.7
• ... des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie	2.6	1.9	2.6	2.8	3.0	3.6	3.8	3.6	3.6	3.5
• ... que des crédits de trésorerie	9.9	8.9	11.4	11.4	11.6	12.6	10.9	12.3	15.5	16.7
<b>dont ménages accédant à la propriété</b>	9.4	9.5	9.4	9.3	9.6	9.6	11.0	9.2	8.6	7.3
<i>Ménages endettés de 60 à 64 ans ...</i>	36.8	34.4	36.0	37.2	37.7	39.6	38.0	37.5	38.9	38.0
• ... que des crédits immobiliers	21.2	22.5	21.5	21.7	21.8	22.6	22.4	19.0	17.5	17.4
• ... des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie	4.6	1.9	3.6	3.8	4.0	4.6	5.4	5.6	5.7	5.9
• ... que des crédits de trésorerie	11.0	10.0	10.9	11.7	12.0	12.4	10.2	12.9	15.7	14.7
<b>dont ménages accédant à la propriété</b>	13.8	13.9	13.8	13.7	14.0	15.0	17.1	13.8	12.7	12.0
<i>Ménages endettés de 65 à 74 ans ...</i>	19.0	19.1	20.6	21.0	21.3	22.6	22.9	22.4	23.9	25.4
• ... que des crédits immobiliers	8.5	9.5	8.4	8.2	8.1	7.5	9.3	8.3	6.5	6.2
• ... des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie	2.1	2.1	2.4	2.6	2.8	3.4	3.4	3.1	3.0	2.9
• ... que des crédits de trésorerie	8.4	7.5	9.8	10.2	10.4	11.7	10.2	11.0	14.4	16.3
<b>dont ménages accédant à la propriété</b>	5.3	5.4	5.3	5.2	5.5	5.1	6.2	5.0	4.6	4.3

Observatoire de l'Endettement des Ménages



**Tableau 4 : La photographie des ménages de 60 à 74 ans**

En novembre 1998 (en %)	Ménages de			Ménages de 60 à 74 ans	Ensemble des ménages
	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans		
<b>Part dans l'ensemble des ménages</b>	7.5	10.2	9.6	27.3	100.0
<b>1. Caractéristiques socio démographiques ...</b>					
... <i>situation familiale</i>					
• marié	67.6	53.8	50.3	56.4	54.8
• veuf/veuve	16.4	23.1	29.7	23.6	11.4
• célibataire	7.1	11.8	10.1	9.9	17.0
• autre	8.9	11.3	9.9	10.1	16.8
... <i>statut d'occupation du logement</i>					
• propriétaire	76.5	72.7	76.0	74.9	57.9
• locataire HLM	8.5	11.0	7.8	9.2	13.8
• autre locataire	15.0	16.3	16.2	15.9	28.3
... <i>zone de résidence</i>					
• commune rurale	25.2	24.6	25.2	25.0	25.5
• 2 à 20 000 habitants	17.5	15.7	16.6	16.5	16.5
• 20 à 100 000 habitants	12.7	14.7	11.9	13.2	13.1
• plus de 100 000 habitants	31.2	31.5	31.5	31.4	29.1
• agglomération parisienne	13.3	13.5	14.8	13.9	15.8
<b>2. Parmi l'ensemble des ménages ...</b>					
... <i>part de ceux qui sont endettés</i>	38.0	33.1	17.2	28.9	50.7
• ... que des crédits immobiliers	14.7	8.5	3.8	8.7	18.1
• ... des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie	5.9	3.9	1.7	3.5	11.2
• ... que des crédits de trésorerie	17.4	20.7	11.7	16.7	21.4
... <i>part des accédants à la propriété</i>	12.0	6.5	2.0	6.4	22.7
... <i>part de ceux qui ...</i>					
• utilisent un découvert bancaire	11.0	6.3	2.9	6.4	22.7
• connaissent une dégradation de leur situation financière	39.7	38.4	56.6	45.2	33.7
• considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	7.7	8.0	7.3	7.7	12.3

Observatoire de l'Endettement des Ménages

**Tableau 4 (suite)**

En novembre 1998 (en %)	Ménages de			Ménages de 60 à 74 ans	Ensemble des ménages
	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans		
<b>3. Parmi les seuls ménages endettés, part de ceux qui ...</b>					
... ont renégocié un emprunt pour l'accession à la propriété	28.5	29.1	16.6	24.5	38.7
... ont des charges ...					
• supportables ou très supportables	61.4	61.2	75.2	66.2	57.8
• élevées mais supportables	25.3	24.7	16.3	21.9	29.6
• trop élevées ou beaucoup trop élevées	13.3	14.1	8.5	11.9	12.6
<b>4. Parmi ceux qui utilisent des crédits de trésorerie, part de ceux qui s'endettent pour ...</b>					
... équiper la maison	30.0	30.9	25.1	28.6	40.9
... acquérir une auto ou une moto	37.6	38.6	31.4	35.8	48.9
... financer des loisirs	11.1	10.0	7.5	9.4	7.1
... la consommation courante ou une facture exceptionnelle	27.9	29.2	29.1	28.9	30.1

Observatoire de l'Endettement des ménages

**Tableau 5 : La structure des échantillons analysés  
(ménages de 60 à 74 ans disposant de crédits de trésorerie)**

<b>Répartition des échantillons (en %) suivant ...</b>	<b>Caractéristiques retenues</b>		
... l'âge	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans
OEM	30.9	45.5	23.6
enquête complémentaire	33.3	40.0	26.7
... la zone de résidence	Communes rurales et de – de 20 000	Plus de 20 000	Agglomération parisienne
OEM	41.5	44.6	13.9
enquête complémentaire	--	80.0	20.0
... la CSP du chef de ménage	Cadre, profession libérale, profession intermédiaire (2 actifs)		Ouvrier, employé profession intermédiaire (1 actif)
OEM	43.2		56.8
enquête complémentaire	46.7		53.3

Observatoire de l'Endettement des Ménages

**Tableau 6 : La typologie des 60 à 74 ans qui utilisent des crédits de trésorerie**

D'après l'enquête complémentaire	Les décomplexés	Les suiveurs	Les minimalistes	Les accidentés
<p>Les caractéristiques socio démographiques dominantes ... <sup>1</sup></p> <p>... l'âge</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 à 64 ans</li> <li>• 65 à 69 ans</li> <li>• 70 à 74 ans</li> </ul> <p>... la zone de résidence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• province</li> <li>• région parisienne</li> </ul> <p>... La CSP du chef de ménage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cadre, profession libérale ...</li> <li>• ouvrier, employé ...</li> </ul>	=	=	-	+
<p>Les motifs du recours aux crédits de trésorerie ...</p> <p>... pour un ménage ...</p>	Faiblesse de l'épargne	Instrument de gestion du budget	Instrument de financement d'un projet	Bouée de sauvetage
	dont le comportement s'est transformé	qui recherche les facilités de paiement	un peu calculateur mais aussi un peu craintif et inquiet	
<p>La destination des crédits de trésorerie <sup>2</sup></p>	-	-	Financement des dépenses d'équipement (automobile, travaux)	Financement des dépenses de la vie courante
<p>Les projets face aux crédits de trésorerie</p>	Pas de modification prévue du comportement actuel	Envie de continuer, mais des interrogations	Recours aux crédits circonstancié	Impossibilité de se projeter dans l'avenir

Observatoire de l'Endettement des Ménages

<sup>1</sup> + : caractéristiques plus fréquente que la moyenne

= : caractéristique dans la moyenne

- : caractéristique moins fréquente que la moyenne

<sup>2</sup> Principales destinations rencontrées

**Graphique 1 : La production de crédits immobiliers aux ménages**

